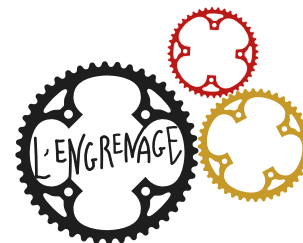




DES VÉLOS DANS LA VILLE



Créée en 2014 et forte de ses 186 adhérents, l'association l'Engrenage œuvre au développement du vélo à Saint-Dié-des-Vosges, en contribuant à leur recyclage et réemploi, en accompagnant leurs utilisateurs dans leur entretien et réparation.

A l'issue d'une enquête menée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) fin 2019, à laquelle 185 000 personnes ont participé à l'échelle nationale, l'Engrenage, adhérent de la FUB, a étudié les 143 réponses déposées pour Saint-Dié-des-Vosges, ainsi que les points noirs de circulation signalés par les cyclistes Déodatien.

Cette enquête, intitulée « Baromètre des villes cyclables » est à ce jour la plus grande enquête jamais menée en France et dans le monde auprès des usagers du vélo. Ce chiffre démontre l'importance que prend cette thématique à l'heure où les enjeux climatiques, sanitaires et environnementaux sont incontournables dans la vie quotidienne et les politiques publiques.

A l'échelle de Saint-Dié-des-Vosges, la place faite au vélo a besoin d'être améliorée, dans une ville où la part de la voiture, tant dans les déplacements que dans l'espace public, est prépondérante.

Certains travaux réalisés ces dernières années ont été positifs pour la pratique du vélo (le skate-park qui amène enfants et adolescents à circuler à vélo en ville).

Dans un contexte de transition écologique, repenser la ville en pensant à chaque mode de déplacement doit permettre de diminuer l'insécurité routière, apaiser la ville et lui redonner de l'attractivité.

Diminuer l'insécurité à vélo

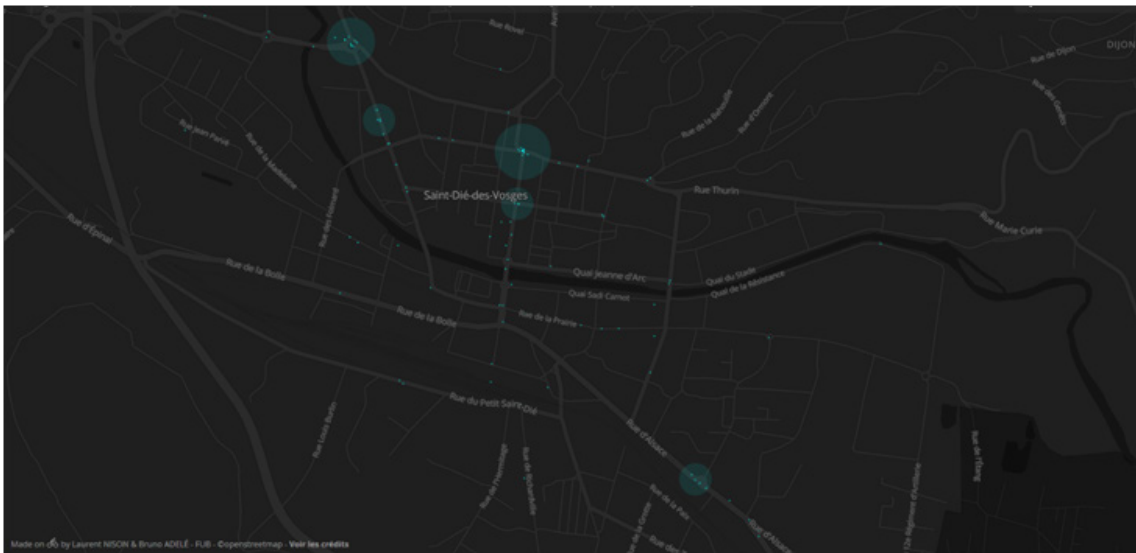
Le frein principal à l'usage du vélo est la peur des nouveaux usagers de franchir le pas face à la pression et l'insécurité qu'engendre le trafic automobile. Par conséquent, il faut créer les conditions de sécurité pour ces potentiels usagers et les cyclistes actuels qui circulent dans des conditions difficiles.

A ce titre, des infrastructures dédiées et adaptées sont à créer en premier lieu sur les axes principaux de la ville : Rue Thiers - Rue Saint-Charles - Avenue de Verdun - Rue Pierre Evrat - Avenue de Robache - Rue des 3 villes - Avenue de l'égalité

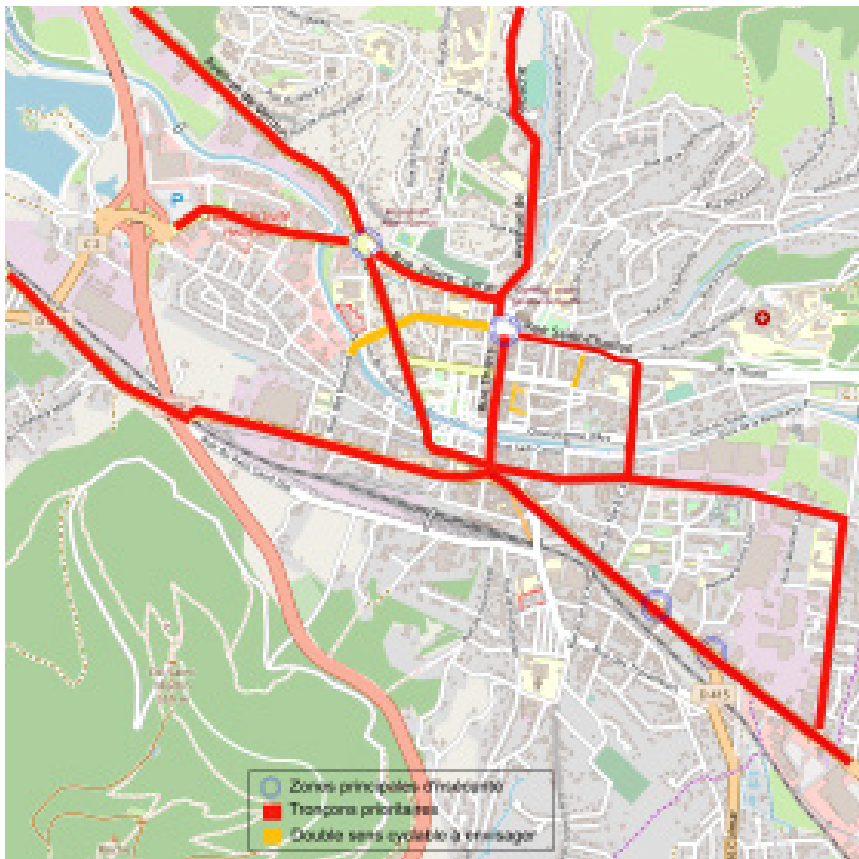
La Ville devra aussi déployer les contresens cyclables, les tourne à droite et les sas vélos tels que prévus dans le code de la route, ces dispositifs étant absents pour le moment. Auxquels doivent s'ajouter une offre de stationnement sécurisée pour lutter contre le vol.

Le baromètre des villes cyclables interrogeait également les usagers sur leur ressenti à vélo et les invitait à identifier des points noirs, zones particulièrement dangereuses pour les cyclistes. La carte ci-dessous les présente :





Saint-Dié-des-Vosges, ville de la seconde reconstruction, doit pouvoir s'appuyer sur la relative largeur de ses rues pour inclure l'ensemble des modes de déplacement. L'objectif à terme est de créer un réseau cyclable cohérent.

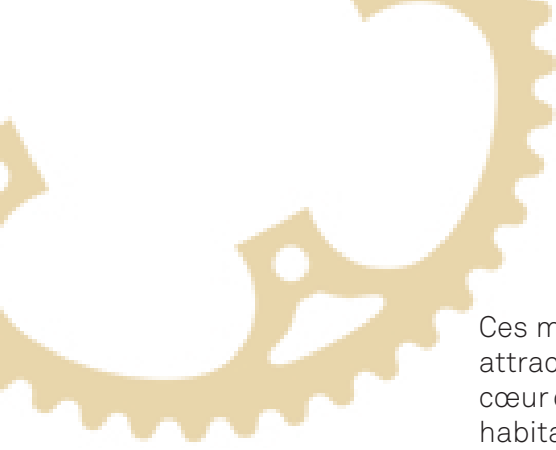


Apaiser la ville et la valoriser

En ville, beaucoup souffrent aujourd'hui des nuisances de la circulation automobile : bruit, pollution, congestion, insécurité routière... Ce trafic, largement constitué de véhicules en transit ne faisant que traverser notre commune, contribue à dégrader fortement la qualité de vie des habitants.

De plus, des voies larges, le manque d'occupation des espaces publics facilite les comportements dangereux (excès de vitesse, rodéos...).

Rééquilibrer le partage de l'espace en faveur des piétons et des vélos, afin de réduire la vitesse en ville permet de construire une ville en faveur de ses habitants et non du trafic automobile.



L'usage élargi du vélo permet aussi de diminuer les pics de circulation aux heures de pointe, sources de stress, de pollution et de bruit.

C'est aussi permettre aux personnes les plus fragiles (enfants, personnes âgées et handicapées...) de se déplacer en sécurité.

Ces mesures sur la mobilité sont de nature à renforcer le centre-ville et son attractivité. Elles constituent le pendant au programme national « action cœur de ville » pour créer un cadre de qualité susceptible d'attirer de nouveaux habitants et enrayer le déclin démographique.

Toutes ces actions permettent de favoriser le commerce et les activités du centre-ville, vecteurs de lien social.

C'est aussi l'occasion d'offrir une meilleure image de la Ville afin d'attirer une clientèle touristique en centre-ville. Un itinéraire touristique cyclable en centre-ville pourrait être proposé.

Communiquer et encourager les nouvelles pratiques

Convaincre les entreprises et collectivités à adopter le forfait mobilité durable afin d'encourager les salariés à venir travailler à vélo, en appui de l'action « au boulot, j'y vais à vélo ». L'exemple des policiers municipaux à vélo est très positif.

Chacun sait que les habitudes prises pendant l'enfance sont durables. Pour faire émerger une nouvelle génération de cycliste, nous proposons de :

- Renforcer l'apprentissage du vélo dans les écoles de la ville
- Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous rappelons également les bénéfices du vélo pour la santé et la lutte contre la pollution.

Conclusion

En vue des élections municipales 2020, l'Engrenage, moteur de la pratique du vélo à Saint-Dié-des-Vosges, a remis aux candidats un questionnaire afin qu'ils présentent les orientations et actions qu'ils comptent déployer s'ils sont élus.

Saint-Dié-des-Vosges dispose de nombreux atouts pour réussir cette transition vers une ville de demain plus durable et cyclable :

- Une ville à taille humaine où la plupart des services sont concentrés dans un faible rayon
- Une armature urbaine structurée par un axe nord sud fort entre la cathédrale et la gare, et Est-Ouest le long de la Meurthe
- Des habitants, associations, prêts à s'impliquer dans cette dynamique

Un appui politique permettra d'enclencher cet engrenage vertueux !



8 rue des frères Simon
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Téléphone : 09 52 79 56 04
engrenage@riseup.net



12 Rue des Bouchers,
67000 Strasbourg
Téléphone : 03 88 75 71 90
contact@fub.fr